



3 Courrier

DOSSIER

4 Le collège aujourd'hui : entre stagnation et innovation...

dossier coordonné par J.-R. Ghier

11 Repères :

Quelle pédagogie promouvoir au-delà du Premier degré ?

montage de J. et E. Lèmery

13 International :

Nouvelles de Russie

par H. Klepneva

DOCUMENTS DE CLASSES

14 Un site d'école sur Internet

par M. Deghelt et P. Bertrand

I à VIII Encart central

16 La parole à... :

Ce n'est pas commun dans le monde de l'édition, une BT2

par M. Mulat

17 Recherches-Ouverture :

Le rapport création-coopération

par l'IGEM

20 Brèves de classes

PRATIQUES DE CLASSE

22 Mathématiques :

coopération pédagogique

par M. Marciniak

24 Champ social :

Une réforme pour les collèges

par J.-M. Fouquer

25 Nouveautés PEMF

26 Actualité Éducation

Éditorial

Inventaire

Un rapport Pair sur la « rénovation du service public d'éducation ».

Un rapport Meirieu sur les lycées.

Un rapport Attali sur l'université.

Une Charte du XXI^e siècle.

Un rapport Ferrier sur l'école.

Un rapport Lebossé sur l'enseignement en milieu rural.

Une note de service pour mettre en œuvre la charte.

Un rapport Bancel à venir sur le métier d'enseignant.

Une circulaire sur l'avenir du système éducatif en milieu rural isolé.

Une nouvelle circulaire sur la rentrée 1999.

Un rapport Duret sur les collèges.

On pourrait continuer ainsi en parodiant Prévert et son inventaire.

Rapports, textes et circulaires se succèdent depuis quelque temps.

Notre ministre de l'Éducation nationale de la recherche et de la technologie, comme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire multiplient les textes.

Les enseignants en ont le tournis !

Pourtant ils souhaitent, dans leur immense majorité, que l'école change et cesse d'être un outil de sélection sociale et de justification des inégalités. Mais, à force de les inonder sous les circulaires ou de les bousculer pour entrer dans le dispositif de la charte, on en arrive à l'effet contraire de ce qui était escompté. Nombre sont ceux, y compris parmi les plus attachés à la transformation de l'école, qui renâclent à s'investir dans des projets dont ils ne perçoivent pas le sens.

De plus, même si des constantes se retrouvent dans tous les textes, les enseignants ont du mal à y trouver une logique, une cohérence en terme de transformation de l'école. Ceci d'autant que, trop souvent, la principale constante clairement apparente se trouve être le recrutement des aides éducateurs.

Aussi, la dernière circulaire sur la rentrée 1999 est-elle à lire avec attention car, cosignée par le ministre et la ministre déléguée, elle définit, pour l'ensemble du système scolaire, la mission et les objectifs de l'école.

Il s'agit donc d'un texte important qui n'échappe pas, malheureusement, à la contradiction entre le rappel de principes auxquels nous sommes attachés d'une part et d'autre part la mise en avant de perspectives, en particulier dans l'enseignement élémentaire, qui sont en opposition avec notre vision de la globalité de l'enfant et de la pluridisciplinarité.

Il est important que soit rappelé que l'école doit « accueillir tous les élèves avec le même souci d'exigence et d'ambition, tout en veillant, à tous les niveaux du parcours scolaire, à une approche différenciée ». Pour nous qui sommes attachés au service public de l'éducation, on découvrira également avec satisfaction « l'interdiction absolue de toute concurrence entre établissements » y compris pour le privé sous contrat.

Autre élément positif pour la lutte contre les inégalités : le rappel que l'hétérogénéité sociale des classes est une richesse à exploiter et que le jeu des options ou des profils ne doit pas être un moyen pour contourner ce principe.

Même si le terme ambigu d'égalité des chances est de nouveau présent à plusieurs reprises dans ce texte, les précisions apportées sous la forme d'une discrimination positive pour donner plus à ceux qui ont plus besoin, ouvrent la voie à une évolution intéressante.

Dans le domaine pédagogique enfin deux points attirent l'attention : le rappel que les bases doivent être communes à tous les élèves et la nécessité d'aides individualisées sans constitution de filières. Il est regrettable que seuls soient envisagés les « savoirs fondamentaux » et l'imprécision de l'éducation à la citoyenneté. De même, on retrouve une coupure entre enseignements fondamentaux pris en charge par les enseignants et les autres, sportifs, artistiques ou culturels dévolus à d'autres intervenants. Par contre, on verra avec intérêt que l'orientation transparente implique la mise en place d'un dialogue avec les jeunes eux-mêmes. Sans doute les retombées des droits des enfants.

Un texte important donc qui donne des points d'appui pour la défense du service public. Restent le problème des aides-éducateurs sans avenir et sans formation spécifique et une régression dans le domaine pédagogique. Y aura-t-il de nouvelles évolutions ? Elles semblent indispensables !

Jean-Marie Fouquer